

Séance du 27 janvier 2010

L'an deux mille dix, le vingt-sept janvier, à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents : MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, DESOBRY née HOECKMAN Laurence, GOUY Jean-Christophe, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, GARDELLE née GARRAUD Pascale, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, PONEAU née AUDION Michelle, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, DUPORTAIL Marie-France, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia, CROM née HAMON Anne.

Absents ayant donné procuration : MM. GERAY née CHOBLET Marie Françoise, GROUHAN François, MALECOT Claude.

Absent : M. LE BIDEAU Laurent.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre.

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

SUBVENTION TRAVERSE D'AGGLOMERATION

Le Maire rappelle que, avec le concours du Département, une étude a été réalisée par l'Equipement sur l'amélioration de la sécurité routière dans la traversée du bourg de La Sicaudais RD 58.

Le dossier, en prenant en compte les problématiques de déplacement, de sécurité, de paysage, découpe cette traversée en séquences homogènes et en cohérence avec l'entrée dans le bourg et l'arrivée dans le centre.

Les objectifs donnés par cette étude ont permis de définir des propositions d'aménagement. Ceux-ci mettent en avant les deux temps de l'avant-projet: un marquage au sol provisoire puis des aménagements définitifs.

Enjeux : justifier l'entrée dans une zone urbanisée, réduire les vitesses et sécuriser l'itinéraire tout en permettant le transit des poids lourds, travailler sur un itinéraire en séquences pour lui donner un rythme plus urbain, sécuriser les déplacements pour les modes doux, proposer des traitements de qualité et mettant en valeur l'identité de la commune, traiter de manière cohérente l'ensemble des espaces publics centraux.

Le coût estimé des travaux est de 112.000,00 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal :

- sollicite pour ce dossier une subvention du Conseil Général, dans le cadre de l'aide aux aménagements de traverses d'agglomération par des routes départementales,
- s'engage à la réalisation sur 2010 des travaux et à la prise en charge du montant de ceux-ci non couvert par la subvention départementale,
- autorise le Maire à signer la convention à intervenir.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

REHABILITATION EGLISE SAINTE VICTOIRE

Le Maire fait part de la nécessité de rénover la couverture de l'église Sainte Victoire.

En effet, les infiltrations se multiplient et causent des dégradations.

Des travaux connexes de reprises de charpente et de maçonnerie sont également à prévoir.

Ces travaux sont actuellement estimés à 150.000,00 € HT, soit 179.400,00 € TTC.

Ce dossier pourrait faire l'objet de demandes de subventions auprès du Conseil Général et de l'Etat.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- D'inscrire ce programme au budget communal 2010,
- De solliciter des subventions auprès du Conseil Général (fonds d'aménagement communal) et de l'Etat (dotation globale d'équipement).

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR LE LOCAL « JEUNES »

Le Maire rappelle que le conseil a bien voulu soutenir l'action de l'association Arthon Animation Rurale en faveur des jeunes en attribuant un local dans la cure d'Arthon.

Dans le cadre de l'aménagement du site, il convient de remplacer deux fenêtres.

Pour ce faire, une estimation a été effectuée : 1.500,00 € HT soit 1.794,00 € TTC.

Cette opération pourrait être financée par la caisse d'allocations familiales (CAF).

Après délibération, le conseil municipal :

- S'engage à réaliser les travaux dans le local « jeunes » pour une valeur de 1.794,00 € TTC,
- Sollicite une aide de la CAF pour ce dossier.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

DEMANDE DE SUBVENTION A LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE « LE TOURNIQUET »

Le Maire rappelle que la commune met à disposition de l'association Arthon Animation Rurale le local où s'exerce l'accueil périscolaire « Le Tourniquet ».

Pour une amélioration de l'agencement du site, il convient d'installer de nouveaux meubles.

Pour ce faire, une estimation a été effectuée : 3.020,00 € HT soit 3.611,92 € TTC.

Cette opération pourrait être financée par la caisse d'allocations familiales (CAF).

Après délibération, le conseil municipal :

- S'engage à réaliser les travaux dans le local du « Tourniquet » pour une valeur de 3.611,92 € TTC,
- Sollicite une aide de la CAF pour ce dossier.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

ACHAT DE TERRAINS A LA ROULAIS

Le Maire rappelle qu'un alignement a été réalisé à La Roulais.

Afin de régulariser la situation, il convient d'acheter les parcelles qui tombent dans le domaine public, à savoir :

- cadastrée section D numéro 784, d'une superficie de 190 m², appartenant aux Consorts DENIAUD / CHALANT,
- cadastrées section D numéros 746, 747 et 748, pour une superficie globale de 123 m², appartenant à Monsieur BRAZEAU.

Après délibération, le conseil municipal :

- Décide d'acheter, gratuitement, les parcelles cadastrées section D numéros 746, 747, 748 et 784,
- Autorise le Maire à signer les actes à intervenir.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

AVIS SUR LA REVISION DU SCHEMA DEPARTEMENTAL D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Madame CHAUSSEPIED expose que dans le cadre du lancement de la procédure de concertation du futur schéma départemental d'accueil des gens du voyage, le conseil municipal est invité à donner son avis, par délibération, sur le projet.

Après délibération, le conseil municipal, émet un avis favorable ; toutefois il attire l'attention sur le fait que la commune ne dispose pas de terrains ni de moyens permettant l'accueil pour les grands rassemblements.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2010

Le recensement de la population communale a débuté et durera jusqu'au 20 février 2010.

Suite à la défection de Mademoiselle Carole RINJARD dans le secteur 3, le Maire propose que soit nommé en qualité d'agent recenseur Monsieur Didier LE ROCH.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte cette proposition.

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

PERSONNEL COMMUNAL

Le Maire indique au conseil municipal que le décret n° 2009-1558 du 15 décembre 2009 et l'arrêté ministériel du 15 décembre 2009 définissent les nouvelles modalités de versement de la prime de service et de rendement.

D'autre part, il expose que Madame BURBAN Carole, actuellement adjoint technique territorial de 2^{ème} classe à temps non-complet (10 heures 24 minutes hebdomadaires), est inscrite sur la liste d'aptitude des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles de 1^{ère} classe, suite à son succès au concours ad hoc.

Le Maire propose :

- de prendre en compte les nouvelles bases juridiques de la prime de service et de rendement afin que Monsieur Alain DURRENS, contrôleur principal de travaux, bénéficie de ces nouvelles dispositions, à compter du 1^{er} février 2010,
- la création d'un poste d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe d'une durée hebdomadaire de 10 heures 24 minutes, à compter du 15 février 2010.

Après délibération, le conseil municipal donne son accord aux propositions susmentionnées et dit que le tableau des effectifs sera composé, au 15 février 2010, de :

Temps complet

1 directeur général des services (attaché principal)
1 contrôleur principal de travaux
1 rédacteur
1 adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe
3 adjoints administratifs territoriaux de 2^{ème} classe
2 agents de maîtrise principaux
2 agents de maîtrise territoriaux
2 adjoints techniques territoriaux de 1^{ère} classe

Temps non-complet

1 éducateur territorial de jeunes enfants
1 adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe
1 adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe
14 adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe
1 A.T.S.E.M. 1^{ère} classe
2 A.T.S.E.M. principaux de 2^{ème} classe

2 adjoints techniques territoriaux de 2^{ème} classe

Affiché le 03/02/10

Reçu le 03/02/10 par la sous-préfecture de Saint-Nazaire

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Madame DESOBRY fait le bilan de la fréquentation de la maison des jeunes à Noël avec une participation accrue des Sicaudaisiens.

Le 02/02/10 la commission « enfance – jeunesse » se réunira pour aborder la charte du conseil d'enfants.

Monsieur GRASSET avise de la prochaine réunion « urbanisme » avec la communauté de communes de Pornic : le 11/02/10 à 14 h 00.

Monsieur GUILBAUD dit que les travaux de la station commencent et que ceux de la cantine à La Sicaudais continuent ; à cette occasion une réunion d'information avec les enseignants et les parents d'élèves de La Sicaudais est programmée pour le 10/02/09 à 20 h 00. L'aménagement de la rue du Stade avance et ne manque que le bitume rue de La Pichauderie.

Des propositions d'agencement des columbariums seront réalisées par les services municipaux.

La commission « travaux » se réunira le 17/02/10 à 20 h 30 pour faire un tour d'horizon des dossiers en cours et à venir.

Monsieur GRELLIER évoque les commissions « communication » des 07/01/10 et 09/02/10.

Madame CHAUSSEPIED fera le point sur les illuminations avec la commission « cadre de vie » le 09/02/10.

Affiché le 03/02/10

QUESTIONS DIVERSES

Le Maire et Monsieur GUILBAUD font part d'une réunion qui s'est déroulée avec la délégation de l'aménagement du Pays de Retz du Conseil Général, en présence de l'Equipement, et au cours de laquelle plusieurs dossiers de sécurité ont été évoqués : rue de Chauvé à La Boizonnière, traversée de Haute Perche, traversée de La Sicaudais, rue de Pornic, rue de Bourgneuf et rue des Moutiers.

Le Maire demande s'il y a des observations suite à la cérémonie des vœux du 17/01/10 à 10 h 30 : non.

Affiché le 03/02/10

*Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées aux
jeudi 25 février et vendredi 26 mars 2010, à 20 h 30.*

LAIGRE

GRELLIER

GUILBAUD

CHAUSSEPIED

GRASSET

DESOBRY

GOUY

DUTERTRE

GARDELLE

BRIANCEAU

GUILLOT

PLISSONNEAU

MALARD

SORIN

PONEAU

ROUET

DUPORTAIL

CHAIGNEAU

CROM